

VILLE DE NOUMEA

POLE VIE LOCALE

DIRECTION DE LA CULTURE, DU
PATRIMOINE ET DU
RAYONNEMENT

TR/SD

N° 2018/102

496

D

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à diverses associations à caractère culturel
et à un établissement scolaire pour l'année 2018

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les subventions sollicitées au titre l'année 2018 par les associations et un établissement scolaire dont les activités culturelles ou festives participent activement à la vie de la cité et que la Commune estime opportun de soutenir financièrement. La stratégie d'attribution de ces subventions a été fixée par délibération du conseil municipal n° 2015/768 du 23 juin 2015.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le versement des subventions ci-annexées.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 15 mai 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE

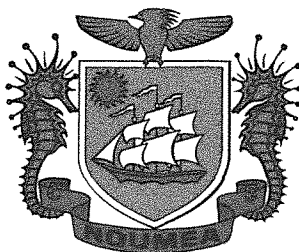
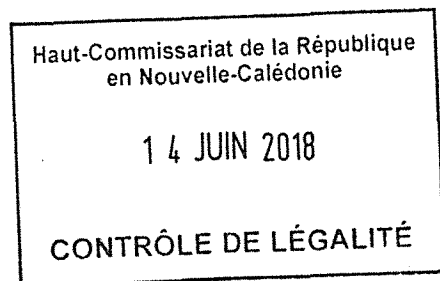


DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE CULTUREL RETENUES

Budget annuel subvention de
 fonctionnement 2018 : 124.112.000 F
 Budget déjà attribué pour 2018 : 106.240.000 F
 Reliquat budget 2018 : 17.872.000 F
 Proposition d'attribution : 420.000 F
 Disponible après proposition : 17.452.000 F

NOM ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET OU DE L'ASSOCIATION	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2017	COMMENTAIRES	MONTANT PROPOSE
ASSOCIATION LIVRE MON AMI Pdt : Jean-Charles RINGARD-FLAMENT	1997	22ème édition du prix de littérature de jeunesse <i>Livre, mon ami</i>	350 000 F	4 346 545 F	Gouvernement : 1 100 000 F DDEC : 100 000 F Province Sud : 350 000 F Province Nord : 160 000 F Province des Iles : 100 000 F Mairie de Bourail : 50 000 F Mairie de Païta : 75 000 F Mairie de Mont- Dore : 75 000 F Mairie de Koné : 75 000 F Mairie de Dumbéa : 75 000 F Mairie de Boulouparis : 50 000 F Mairie de Kaala Gomen : 50 000 F Mairie de Koumac : 50 000 F	330 000 F	Favorable	200 000 F

NOM ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET OU DE L'ASSOCIATION	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2017	COMMENTAIRES	MONTANT PROPOSE
CERCLE NAUTIQUE CALEDONIEN Pdt : Gérard GARIOUD	1949	12ème édition du Trophée des Jeunes Artistes 2018 les 15 et 16 septembre 2018	200 000 F	9 000 000 F	Etat : 2 500 000 F Province Nord : 1 000 000 F Province Sud : 1 000 000 F Province des Iles : 1 000 000 F	200 000 F	Favorable	200 000 F
LYCEE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET HOTELIER A. ESCOFFIER Proviseur : O. TOULOUSE		Déclamation sur scène et découverte du Centre d'art par des élèves de seconde Bac Pro et CAP (30 mai et 6 juin 2018) dans le cadre de l'opération "Dis-moi dix mots"	30 000 F	127 895 F	0 F	-	Favorable	20 000 F
TOTAL								420 000 F



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 12 juin à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 04.06.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Christine BELLET
	Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	Mme	Laurène CASSAGNE
	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Marc DESCHAMPS
DATE D'AFFICHAGE 06.06.2018	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	M.	Dominique SIMONET	M.	Philippe BLAISE
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Charles ERIC
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Angélo PITO
	M.	Christophe OBLED	M.	Hnadriane HNADRIANE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
		M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
		M.	Marc ZEISEL	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	: 28	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Charlène SOERIP
Nombre de votants	: 42	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	André WAMO
(14 procurations)		Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
		M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Sonia BACKES
		M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
<u>SORTIE DE :</u>		Mme	Sabine KAGY	M.	Jonas TAOFIFENUA
M. K. MUSUMUSU		Mme	Janine BAJON	Mme	Dina REY
M. G. YANNO		Mme	Germaine NEWEDOU	Mme	Mireille LEVY
		M.	Christophe CHEVILLON		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/496

autorisant le versement de subventions à diverses associations à caractère culturel et à un établissement scolaire pour l'année 2018

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 JUIN 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2015/768 portant adoption de la nouvelle stratégie de la Ville en matière d'attribution de subventions à des groupements et associations à caractère culturel,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/177 du 12 mars 2018 relative au budget principal primitif 2018 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/102 du 15 mai 2018,

La Commission de la Culture, du Patrimoine et des Echanges Culturels entendue en séance du 25 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 420.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux groupements et associations suivants :

ASSOCIATION LIVRE MON AMI (22 ^{ème} édition du prix de littérature de jeunesse <i>Livre, mon ami</i>)	200.000 F
CERCLE NAUTIQUE CALEDONIEN (12 ^{ème} édition du Trophée des Jeunes Artistes, les 15 et 16 septembre 2018)	200.000 F
LYCEE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET HOTELIER A. ESCOFFIER (Déclamation sur scène et découverte du Centre d'Art par des élèves de seconde Bac Pro et CAP (30 mai et 6 juin 2018) dans le cadre de l'opération <i>Dix-moi dix mots</i>)	20.000 F

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

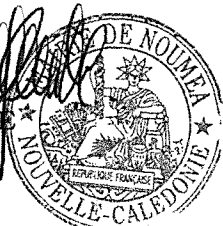
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 JUIN 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 13 JUIN 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE
Sonia LAGARDE


DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.C.P.R. (S.A.R.V.)	- 1
SGL (FT)	- 1
ARCHIVES	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 14 JUIN 2018
au Commissaire Délégué
~~et notifié le~~
et / ou publié le 15 JUIN 2018
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances